



Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 29 juin 2018
 Nombre de membres : 41
 Présents : 28 – Pouvoirs : 5
 Votants : 33

Votes : 33
 Pour : 33
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 06/07/2018
 et publication du 06/07/2018.

Présents (31) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Nicolas CHAUVIN, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Gérard CROISEAU, Gwénaél de SAGAZAN, Jean-Yves DENIS, Dominique DUCHENE, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Xavier GAYAT, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Jacques LAUZE, Didier LEGRAND, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Yveline LIMODIN, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANCAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET

Pouvoirs (8) :

Jean-Pierre CHEREAU à Jacques LAUZE, Nadine GRELET-CERTENAIS à Laurent HUBERT ; Jean-Pierre GUICHON à Carine MENAGE, Claude JAUNAY à Georges BITOT, Christophe LIBERT à Jean-Claude BOIZIAU, Guy-Michel CHAUVENAU à Nicolas CHAUVIN, Gilles GANGLOFF à Régis VALLIENNE, Dominique LENOIR à Gérard CROISEAU.

M. Philippe LEGUET est arrivé à 18h40, il n'a pas participé au vote de la délibération sur l'arrêt de projet du SCoT.

Nicolas CHAUVIN part à 18h50, il n'a pas participé au vote de trois délibérations : délibération sur le télétravail, ni celles remises sur table, celle concernant les projets du CLEA 2018-2019 ni sur la délégation de pouvoir sur montant des immobilisations.

Mme Carine MENAGE et M. Georges BITOT quittent la salle avant les deux délibérations remises sur table, projets CLEA 2018-2019 et délégation sur montant des immobilisations.

Conseil de développement territorial :

Éric MARTINEAU, Président, Sylviane DELHOMMEAU, 1ère VP (Estelle PARROT, excusée),

Assistaient également à la réunion :

Patrice BOUTTIER, adjoint à Pontvallain

Angéline BROSSARD, Pascale CRAIG, Delphine MASSART, Alexandre MENARD, Amandine PERRIAUD, Anaïs LE ROI, Sophie RYCHLICKI, Claire JOUSSE et Benoît BAR.

D01-05-07-2018 : Projets CLEA 2018-2019

Afin de solliciter la subvention dans le cadre du CLEA 2018-2019, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) demande la prise d'une délibération par le Comité syndical.

Lors du dernier Comité syndical (24 mai 2018), une délibération approuvant les projets CLEA portés par le Pays a été prise.

Aujourd'hui, la DRAC demande une délibération sur l'ensemble des projets du CLEA, y compris ceux portés en partenariat avec d'autres structures.

Monsieur le Président sollicite les membres du Comité afin qu'ils l'autorisent à demander la somme de 38 820 € à la DRAC, dans le cadre du programme CLEA 2018-2019, conformément au tableau ci-dessous :

RECAPITULATIF demande de subvention au titre du CLEA - saison 2018-2019			
Structures partenaires	Projet	Demande 2018-2019	Budget 2018-2019
La Castélorienne - Montval sur Loir	Résidence Danse	4 800,00	9 600,00
Les Moulins de Paillard - Poncé ^s /le Loir	Résidences	10 020,00	25 945,00
CC Sud-Sarthe -	Résidence Danse - Connect	1 500,00	3 000,00
Pays Vallée du Loir	La Fête des lumières	5 500,00	30 903,00
	La Ptite Vadrouille	2 000,00	6 600,00
	Malices au Pays	8 000,00	42 726,00
	Résidence théâtre scientifique	5 000,00	23 930,00
	Danse et Patrimoine	2 000,00	9 223,00
TOTAL		38 820,00	151 927,00

Délibération du comité syndical :

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical, avec 33 voix pour, approuvent la délibération.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE

A blue circular official stamp of the 'SYNDICAT MIXTE Pays Vallée du Loir' is overlaid on a handwritten signature in black ink. The stamp contains the text 'SYNDICAT MIXTE' at the top and 'Pays Vallée du Loir' at the bottom, separated by a small star on the left.